

Expansion des exportations—Loi

ces milliards de dollars? C'est presque impossible. Toutefois, ce qui est intéressant dans ce débat c'est qu'on n'a pas à croire les députés de l'opposition sur parole, même si leurs remarques sont tout à fait raisonnées, logiques et rationnelles. On peut également consulter les analystes économiques qui ont évalué les dépenses gouvernementales. Commençons par l'un des experts du Québec, M. André Raynauld, ancien président du Conseil économique du Canada, plus tard député libéral à l'Assemblée nationale du Québec avant de démissionner ou de ne pas offrir d'être à nouveau candidat pour le parti libéral et par la suite professeur de sciences économiques à l'Université de Montréal. Non seulement est-ce un éminent Québécois, mais c'est aussi un Canadien hautement respecté à tous les points de vue, sauf parfois en ce qui concerne ses idées politiques, mais il a toujours l'esprit ouvert. Je suis certain que, vu son intelligence et ses capacités intellectuelles, il se joindra aux centaines de milliers d'autres habitants du Québec qui se rallieront à notre cause afin d'être dirigés par un gouvernement réfléchi et avisé après les prochaines élections.

● (1210)

Avant de me laisser emporter par mon enthousiasme, je voudrais citer ce que M. Raynauld, président du Conseil économique de 1972 à 1976, a dit à propos de la SEE. Il a dit qu'elle «se transforme à vue d'œil en un monstre bureaucratique du fait qu'elle emprunte et prête de l'argent, consent des prêts peu judicieux à des pays étrangers, agrandit son empire et mêle le Canada à des transactions et à des négociations qui sont à la fois coûteuses et inefficaces». C'est ce que M. Raynauld disait avant même que le projet de loi à l'étude ne soit présentée à la Chambre des communes. Que dirait-il maintenant? Votre Honneur a entendu d'autres députés répéter ce que le vérificateur général, qui n'est pas très chaud partisan de mon parti et qui est en réalité au service de la Chambre des communes, a dit il y a sept ans à propos des sociétés de la Couronne.

Mon ami, le député de Saint-Jean-Est a parlé de la prolifération des sociétés de la Couronne. Mon ami, le député de Capilano, a parlé du gouvernement parallèle formé par les sociétés de la Couronne et de ses dépenses massives. Ce que mes amis n'ont pas dit, c'est que lorsqu'on parle des sociétés de la Couronne et non pas seulement de leur prolifération depuis 1962, on constate qu'il y a maintenant 263,000 employés des sociétés de la Couronne à l'heure actuelle, par rapport à seulement 239,000 dans tous les ministères fédéraux exception faite de la Défense nationale. Il y a donc plus de gens à l'emploi des sociétés de la Couronne que des ministères fédéraux. Voilà à quel point ces sociétés ont pris de l'expansion. Pourtant, il y a sept ans, le vérificateur général disait que «dans le cas de la plupart des sociétés de la Couronne vérifiées par mon Bureau, la gestion et le contrôle financiers sont faibles et inefficaces».

Il y a quatre ans, la Commission Lambert, qui avait été chargée d'étudier la question de la responsabilité financière, déclarait dans son rapport que «des dispositions actuelles pour classer les organismes de la Couronne et préciser les responsabilités financières de chaque catégorie sont maintenant périmées». L'automne dernier, le vérificateur général disait ce qui suit:

... le recours, de plus en plus fréquent, à des sociétés propriété de la Couronne pour exécuter une gamme grandissante d'activités de l'État, a épuisé les possibilités du cadre existant de l'obligation de rendre compte, à tel point que le Parlement n'est peut-être plus en mesure d'exercer ses responsabilités fondamentales de surveillance des recettes et des dépenses de fonds publics.

Le rapport du Conseil économique intitulé «Intervention et efficacité»—nous avons déjà parlé de l'intervention massive du gouvernement—disait:

Le Canada est peut-être le pays où le secteur privé participe le moins aux décisions en matière de financement des exportations. Dans la plupart des 17 nations que nous avons étudiées, les négociations entreprises pour octroyer du crédit à l'exportation sont laissées au secteur privé. Ce n'est pas le cas au Canada.

Aucune de ces observations n'a été faite par un député qui pourrait être considéré comme partial compte tenu de son idéologie politique, au contraire, elles ont toutes été faites par des experts indépendants, en commençant par André Raynauld. Cela montre bien pourquoi nous ne cessons de dire que le fait que les sociétés de la Couronne ne se préoccupent pas de leurs responsabilités financières et de leurs obligations envers le Parlement nous inquiète beaucoup.

Les députés savent assurément ce que le public pense de tout cela. Quant à nous, nous le savons fort bien. J'espère sincèrement que les ministériels commenceront bientôt eux aussi à comprendre ce que veulent les Canadiens. Ils peuvent appeler cela comme ils veulent dans leurs sondages Gallup. Je pense cependant que ce que les Canadiens disent aux hommes politiques, surtout à l'échelon fédéral, c'est qu'ils en ont assez d'un gouvernement qui dépense l'argent des contribuables et qui pense pouvoir dépenser cet argent mieux que les contribuables eux-mêmes.

Nous devons redresser la situation à la Chambre des communes et nous rappeler que sa seule raison d'être au départ était reliée à la lutte pour savoir qui doit tenir les cordons de la bourse. Les barons et les lords se sont réunis pour essayer de restreindre les pouvoirs du roi. C'est de là que vient la Chambre des communes. Si les députés ne commencent pas à songer à l'histoire, je peux leur garantir que bon nombre d'entre eux ne seront plus là et n'auront plus à s'inquiéter de la sonnerie au moment du vote après les prochaines élections fédérales.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur le Président, au moment d'intervenir, il me revient à l'esprit certains propos d'un nouveau député qui vient de prendre son siège à la Chambre des communes il y a quelques jours. En parlant d'une époque de sa vie, le nouveau député de Mission-Port Moody (M. St. Germain) a en effet déclaré à la presse que «plus on travaille fort, plus on est chanceux».

J'y ai réfléchi, car ce sont des paroles auxquelles nous et peut-être le gouvernement devrions nous arrêter. Elles m'ont frappé parce que dans tout le pays il y a une foule de citoyens et de contribuables qui ont tâché de réussir leur vie mais ont fini découragés à cause du gouvernement qui s'en prend directement à toutes leurs initiatives. C'est souvent l'impression que j'ai lorsque les gens me parlent privément des démêlés qu'ils ont avec Revenu Canada, car le gouvernement a constamment besoin de percevoir des impôts.

Les gens me disent souvent que certains des comptes de dépenses qu'ils présentent sont rejetés et que pour obtenir quelque satisfaction à leurs griefs ils doivent interjeter appel des décisions qui ont été rendues. Dans bien des cas il ne suffit pas de s'embarquer dans une coûteuse procédure d'appel. Tout cela est bien ennuyeux pour beaucoup de citoyens qui doivent